

Plastifiants, pesticides... : trouve-t-on des huiles d'olive contaminées dans nos rayons ?

■ Menée en France, une enquête a révélé des niveaux inquiétants de polluants. Qu'en est-il des contrôles réalisés en Belgique ? Les réponses de l'Afsca et de Testachats.

En consommant de l'huile d'olive, on s'imagine assez naturellement plutôt opter pour un aliment sain et bénéfique pour la santé. Mais certaines études nous font déchanter... Ainsi, une enquête parue dans *60 Millions de consommateurs* a-t-elle récemment mis en évidence la présence "à des niveaux inquiétants" de polluants – comme des hydrocarbures, des plastifiants et des pesticides – dans sept huiles d'olive vendues en supermarché en France.

Alors que le prix de cet or liquide a augmenté de manière significative ces dernières années – en raison d'une combinaison de facteurs mé-

téorologiques défavorables, d'augmentation des coûts de production et d'une demande croissante –, il semble de plus en plus compliqué de trouver un produit de qualité.

Pour mieux cerner cette problématique et guider le consommateur, *La Libre* a sollicité l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (Afsca) et l'association Testachats (TA).

1 D'où provient l'huile d'olive en Belgique ?

Il n'est pas inutile de rappeler que la Belgique n'est pas un pays producteur d'huile d'olive, contrairement

à la France, l'Espagne, l'Italie, la Grèce, la Tunisie, etc. Chez nous, il existe uniquement des importateurs et des conditionneurs qui sont contrôlés par l'Afsca à une fréquence régulière.

2 Quelles sont les autorités compétentes chez nous pour les fraudes ?

Le SPF Économie n'est compétent que pour des aspects de qualité sans conséquence sur la santé, voire des cas de fraudes économiques. Les critères de qualité des huiles d'olive (vierge, extra-vierge etc.) sont définis clairement dans le règlement



D'après l'Afsca, les contrôles menés en Belgique donnent 100 % de conformité pour les huiles d'olive en vente dans nos rayons.